



Revenir après abandon de domicile

Par **Atlaoui Amel**, le **03/07/2017** à **00:10**

Bonjour,

Mon mari ma quitté du jour au lendemain moi et ma petite fille de 10mois.

Pour résumé il est accro depuis 1ans et demi au prazepam et sertraline. Depuis quil prend ces médicaments ce n'est plus le même homme : il ne fait que dormir, il ne sort plus s'occupe jamais de sa fille. Il ne fait que mentir. Il a acheté en 1 an 5 voitures sur lesquelles il a effectué des réparations et améliorations avant de vendre les voitures a perte. Il nous a ruiné avec des découvert de 800eu min tous les mois.

Bref maigres tout sa c'est lui qui m'a quitté en prétendant qu'il faisait toutes ces bêtises pour briser notre couple et qu'il ne supporte plus que je le dispute pour ses bêtises.

Entre temps j'ai tout fait pour qu'il revienne mais il m'a bloqué de partout. Et il a vidé notre compte en banque me laissant sans rien pour payer le loyer et nourrir ma fille

Et au bout de 15j il m'envoie un message pour me dire qu'il revient vivre au domicile conjugal jusqu'au divorce..

Suis je obligée d'accepter ? Sachant que la procédure de divorce à commencer ? Je ne me vois pas revivre avec lui je ne pense pas pouvoir le supporter. Y'a t'il une chance de pouvoir empêcher sa ? Sachant que le constat d'abandon de domicile a été fait ?

Merci de votre retour